



## Convocation à l'assemblée générale de l'AMTL

Madame, Monsieur,

Vos enfants (ou vous-mêmes) sont inscrits à l'Association Musicale de Toussus-le-Noble et des Loges-en-Josas, aussi êtes vous convoqués à l'assemblée générale ordinaire du mercredi 29 janvier 2020 à 20 h 30 à l'Espace du Plessis de Toussus-le-Noble (salle 2).

### Ordre du jour :

- approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 6 février 2019 (exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018)
- approbation du rapport d'activité 2018/2019
- approbation du rapport financier 2018/2019
- approbation du budget prévisionnel 2019/2020 (saison en cours)
- conseil d'administration : un renouvellement de mandat, recherche de nouveaux administrateurs
- questions diverses

Votre présence à l'assemblée générale marquera votre soutien aux administrateurs comme aux enseignants. Chaque enfant mineur devra être représenté par un parent (ou tuteur). En cas d'empêchement, merci d'utiliser le pouvoir ci-joint. L'attribution de pouvoirs est limitée à cinq par adhérent.

Bien cordialement

*Le président, Verner Buch-Andersen*

---

### **POUVOIR**

Nom :

Prénom :

Adresse :

Donne pouvoir à :

Pour me représenter à l'assemblée générale ordinaire de l'AMTL, le 29 janvier 2020 (*cinq pouvoirs maximum par adhérent*)

Signature précédée de la mention manuscrite « bon pour pouvoir » :

Association Musicale de Toussus le Noble et des Loges en Josas  
c/o Mairie – Place du Maréchal Leclerc de Hauteclocque - 78117 Toussus le Noble  
tel : 06 84 02 87 31

N° Inscription W784000808 – J.O. du 13 mai 1992